Pour nous joindre :

Bibliothèque de La Fresnais
Place de la Gare
35111 La FRESNAIS

☎ : 02. 23.16.05.75

@ : bibliotheque@la-fresnais.fr

https://www.facebook.com/bibliothequelafresnais

Des infos sur :

http://www.la-fresnais.fr/pages/49/bibliotheque

Nous sommes ouverts :

le mardi de 16H30 à 18H30

le mercredi de 10H à 12H et
de 15H à 17H30

le vendredi de 16H30 à 18H30

le samedi de 10H à 12H et
de 14H à 17H

A bientôt

Le BIEF des LIVRES
Bibliothèque municipale de la FRESNAIS

Bibliothèque, mode d'emploi !

Consultation des ouvrages :

La Bibliothèque est ouverte à tous et la consultation sur place ainsi que l'usage des postes informatiques avec accès à Internet sont gratuits.

Conditions de prêt des ouvrages :

L'emprunt est soumis à une inscription et un abonnement.

Pour l'inscription, une carte à 1,50€ est établie. Gardez-la précieusement, même en restant inactive, elle reste valable et en cas de perte une nouvelle carte vous sera facturée.

Un abonnement annuel donne la possibilité d'emprunter 3 livres et 1 périodique pour une durée de 3 semaines avec la possibilité de la prolonger si l'ouvrage n'a pas été réservé par un autre lecteur.

Tarifs au 1er avril 2011 :

5€ pour une personne de la Commune
8€ pour une famille de la Commune
7€ pour une personne extérieure
10€ pour une famille extérieure

Réservation :

Il est possible de réserver un ouvrage déjà emprunté. Il suffit de le demander à l'accueil.

La Bibliothèque se divise en deux secteurs.

Vous trouverez en **secteur adultes** :

- des romans, des policiers, de la Science-fiction,
- des romans en gros caractères et des livres audio,
- des biographies et des vécus,
- des Bandes Dessinées, des mangas
- des périodiques,
- des documentaires.

Vous trouverez en **secteur jeunesse** :

- des albums pour les plus petits et les plus grands,
- des documentaires enfants,
- des romans enfants et adolescents
- un coin « Première lecture » avec romans courts et BD
- des Bandes Dessinées, des mangas
- des contes.

La bibliothèque possède également 3 liseuses empruntables par nos adhérents.

Il est possible, via le réseau de la MDIV, d'obtenir des titres que nous n'avons pas en rayon. N'hésitez pas à laisser vos demandes dans le cahier de suggestion à l'accueil.

Quelques recommandations :

Les livres et le matériel empruntés sont sous votre responsabilité. Prenez-en soin.

Il est interdit d'écrire, de dessiner sur les livres, de plier ou déchirer les pages.

En cas de détérioration légère, ne cherchez pas à effectuer vous-même les réparations : nous avons le matériel adéquat pour les faire. Signalez-nous simplement toute détérioration au retour.

En cas de non-retour ou de détérioration importante des ouvrages, la Commune se réserve le droit d'user des moyens légaux pour obtenir restitution ou remboursement des ouvrages.

Ces recommandations sont tirées du *règlement intérieur de la Bibliothèque* que vous pouvez consulter dans nos murs.